

## SE SOIGNER COÛTE DE PLUS EN PLUS CHER

### Témoignage d'une adhérente sur la facturation supplémentaire pour une intervention chirurgicale

*Repères : Maggy peux-tu nous raconter ton parcours du combattant autour d'une intervention chirurgicale ?*

*Maggy : Je consulte mon médecin généraliste pour une grosseur au cou. Il me dirige vers un spécialiste ORL qui m'envoie chez un ORL chirurgien. Celui-ci me fait un examen très rapide, 5mn, il diagnostique un kyste embryonnaire. Il me propose*

de m'opérer le 13 novembre 2006 à la clinique Belledonne. Il me demande un supplément de 450 € à payer avant l'opération, je fais le chèque, je rentre chez moi, je réfléchis.

*- Comment tu réagis ?*

- Je prends contact avec la Caisse d'Assurance Maladie : aucun renseignement aidant. Je contacte ma mutuelle pour lui demander ce que je peux espérer comme prise en charge sur ce supplément : sur 450 € nous donnerons au maximum 100 €. Je revois mon médecin généraliste, lui

examen approfondi et minutieux, diagnostique, : « *Madame vous avez un cancer à l'amygdale gauche* ». Ça fait un choc. Je lui fais part des diagnostics de mes consultations précédentes en ville. Il est très mécontent et me dit qu'il fait un courrier à ses confrères pour leur dire qu'ils ont fait un mauvais diagnostic. Ce n'est pas la première fois que cela arrive me dit-il ! Je suis opérée en février 2008 dans des conditions satisfaisantes : personnel soignant très disponible et attentif. Ensuite je vais en convalescence à Rocheplaine.

*- Quelles conclusions retiens-tu de cette situation ?*

- Nous ne devons pas accepter des dépassements exorbitants. On n'est pas des vaches à lait ; eux ne sont pas malheureux. Défendre la Sécu, c'est réagir en citoyens responsables. Les retraités doivent prendre en charge leur santé : rester vigilants, participer aux actions syndicales pour défendre une couverture de soins solidaire.

*- merci Maggy et bonne santé.*

### Editorial

Je crois rêver lorsque j'entends le Président de la République fustiger la société de consommation, vouloir moraliser la finance, s'élever contre les parachutes dorés et prôner le retour de l'État dans le contrôle des banques....et j'ai peur de me réveiller !

Faut-il croire le Sarkozy d'aujourd'hui ou celui qui se cache derrière de belles phrases très éloignées de la réalité et du quotidien des citoyens ?

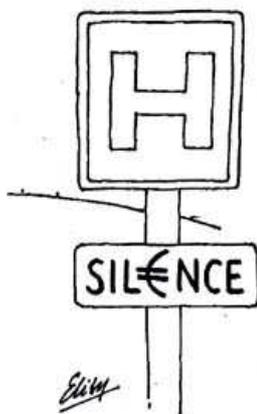
En effet, toute crise financière engendre une crise économique (on commence à en ressentir quelques effets dont la montée du chômage et la baisse de la consommation) et une crise sociale.

De nombreux experts économiques nous annoncent une perte de pouvoir d'achat de 5% pour 2009. Les personnes dont les revenus sont les plus faibles seront les plus exposées.

À nous de renforcer notre détermination pour aller vers une autre répartition des richesses et une vraie solidarité.

La déréglementation a porté un bon coup au capitalisme : l'occasion de construire pour demain une société plus solidaire !

Jean Pierre LUPPI



expose ma situation. Il me dit que je suis libre de mes choix et pas engagée par mon chèque. Je retourne voir le chirurgien, récupère mon chèque et annule mon rendez-vous opératoire.

*- A partir de là quelles solutions possibles ?*

- Je prends contact avec l'hôpital des Sablons au service ORL, on me propose soit le secteur privé plus rapide, soit le public avec un certain délai. Je choisis le secteur public. Un mois après j'ai rendez-vous avec le professeur chef de service. Il me fait un

**I**l y a abus! Le secteur hospitalier offre une qualité de soins mais il devrait le faire dans des délais raisonnables.

A la CFDT nous devons continuer l'action pour limiter les dépassements d'honoraires abusifs qui pénalisent les malades et reportent une partie des remboursements sur les Mutuelles.

Faites signer la pétition CFDT « L'assurance Maladie en danger de Mort ! »

Noël GIRARD

# AMÉLIORER LE POUVOIR D'ACHAT DES BASSES PENSIONS

**D**eux témoignages montrent la difficulté de plus en plus grande de vivre avec une petite pension.

*Témoignage recueilli par Andrée MILESI*

*Juliette* est retraitée depuis 8 ans. Elle vit seule maintenant dans un 3 pièces loué aux HLM. Avec ses 750 € net de pension par mois, elle a du mal à s'en sortir. Pour le quotidien (logement, nourriture...) elle calcule au plus juste. Elle fait ses courses à ED ou à LIDL, regarde chaque prix et surtout, mange le plus simple-

*Témoignage recueilli par Bernard ALBERT*

**R**epères : Combien de temps as-tu cotisé, quels emplois as-tu occupés ?

Josette : J'ai cotisé 32 trimestres de trop. J'ai une formation de secrétaire, mais j'ai commencé comme ouvrière en usine pendant 4 ans, je me suis arrêtée pendant 3 ans pour élever mes enfants, j'ai été secrétaire pendant 2 ans puis assistante maternelle pendant 30 ans jusqu'à ma retraite.

- Quel est le montant de ta pension ?

je bénéficie de 100 € d'APL.  
- Est-ce que tu t'en sors financièrement ?

- Jusqu'à présent ce sont mes enfants qui m'aidaient, en me payant mes déplacements pour leur rendre visite. Ils amenaient à manger quand ils venaient chez moi. Ils me paient les vacances.

- Est-ce que ça te gêne ?

- Oui, c'est pour cela qu'à 62 ans j'ai décidé de reprendre un travail. Je fais de la garde périscolaire 4 jours par semaine. J'ai moins de temps à consacrer au syndicat.



ment possible. Mais les enfants viennent le dimanche alors le panier est plus lourd. Depuis elle a eu des problèmes dentaires et ses lunettes à changer, avec un remboursement bien faible de sa mutuelle, elle a dû compter sur l'aide de sa fille.

Est-ce normal après 40 années de travail à temps plein? Pour financer un voyage d'une semaine par an avec ses amis d'une association, elle met de côté des pièces de 1 € dès qu'elle peut. Une petite vie! Et surtout pas d'écart.

- Avec la surcôte j'ai une pension de 700 € par mois à laquelle il faut ajouter une pension de reversion de 350 €, je suis veuve et vis seule.

- Depuis ta retraite est-ce que ton pouvoir d'achat s'est dégradé ?

- Oui, surtout par l'augmentation de l'électricité et du gaz, j'ai le chauffage au gaz. Depuis juillet ça fait 20 € par mois de plus. J'ai 10 petits enfants, je veux pouvoir les accueillir chez moi c'est pourquoi j'ai gardé mon HLM assez grand. Il me revient à 600 € par mois,

**E**n France 900 000 retraités vivent en dessous du seuil de pauvreté européen de 817 € par mois. Bien sûr il y a eu des augmentations en 2008. Mais on le répète à la CFDT : les pensions ne devraient pas être en dessous du SMIC, au moins 1 100 € par mois. Une augmentation uniforme et non pas en pourcentage. **A l'UTR Isère nous proposons un débat dans la CFDT sur ce problème.** Déjà notre Secrétaire a porté au niveau national notre proposition mais nous ne sommes pas encore tous d'accord. Alors continuons à en parler et surtout à nous battre et agir ensemble pour que Juliette, Josette et tous les autres puissent passer des jours plus tranquilles sans être toujours obsédés par la question: "Vais-je finir le mois sans faire appel à mes enfants?"

**Voir Copie de la lettre envoyée à notre Union Confédérale des retraités CFDT ►►►►►**



# Syndicat des Retraités CFDT Isère

Retraités CFDT de l'Isère - Bourse du travail  
32, avenue de l'Europe - 38030 Grenoble Cedex 2

Grenoble, le 1<sup>er</sup> août 2008

## Copie

Michel Devacht  
Secrétaire Général de l'UCR  
49, av. Simon Bolivar  
75950 PARIS Cedex 19

Courrier au Secrétaire Général de l'UCR,

Le conseil de l'UTR de l'Isère, réuni le 17 juin 2008, après une discussion animée sur le problème de l'augmentation des retraites, et un vote à l'unanimité moins une abstention, souhaite que le bureau de l'UCR étudie la proposition d'augmentation des retraites égale « en masse » pour tous, pour en faire une revendication de la CFDT.

S'il est vrai qu'il faut continuer à se battre :

- pour une amélioration des basses pensions (pas de retraite inférieure à 1 000 €, revalorisation du minimum contributif),
  - pour faire participer les retraités aux fruits de la croissance,
  - pour que tous les revenus participent au financement des retraites,
- force est de constater que l'écart entre les hautes pensions et les basses pensions ne cesse de s'accroître.

Nous parlons beaucoup de solidarité intergénérationnelle, mais cela reste au niveau des intentions ; par contre, accepter des augmentations égales pour tous serait la preuve d'une réelle solidarité entre les retraités.

Notre pouvoir d'achat se dégrade, mais pas de la même manière pour tous.

*Un exemple comparatif chiffré sur 10 ans :*

Si on prend comme base une retraite mensuelle moyenne de 1500 €, et, en comparaison, une retraite de 1000 € et une autre de 3000 €.

Supposons une augmentation moyenne annuelle de 2 %. Si on ne compte pas les effets report, pour 2% d'augmentation annuelle, cela donnerait une augmentation moyenne de 30 € mensuels pour tous.

Sur une durée de 10 ans :

Si on applique l'augmentation <b>égale pour tous</b> , cela porterait .....	la retraite mensuelle de <b>1 000 €</b> à <b>1 300 €</b>	et la retraite mensuelle de <b>3 000 €</b> à <b>3 300 €</b>
Si on avait appliqué l'augmentation en <b>pourcentage</b> , cela porterait .....	la retraite mensuelle de <b>1 000 €</b> à <b>1 200 €</b>	et la retraite mensuelle de <b>3 000 €</b> à <b>3 600 €</b>

**Cela fait au bout de 10 ans**, un gain de 100 € mensuel pour la pension de 1000 € et une perte de 300 € mensuel pour la pension de 3000 €.

Nous souhaitons que cette revendication d'augmentation égale pour tous soit envisagée pour la retraite CRAM, mais aussi pour les retraites mutualistes et en point égal pour tous pour les retraites de la fonction publique.

Nous espérons que notre organisation saura se montrer solidaire, qu'elle prendra en considération notre demande, et que cette question sera débattue dans l'UCR.

Pour l'UTR de l'Isère, le bureau : Bernard Albert, Vincent Brucculeri, Jacques Cerdan, Marc Desprez, Jean Pierre Luppi, Andrée Milési, Daniel Ruquet, Claude Weers.

Copie aux membres du bureau de l'UCR et aux UTR

# DÉVELOPPEMENT DURABLE :

## MODE PASSAGÈRE ? TARTE À LA CRÈME... OU ENJEU VÉRITABLE POUR NOTRE PLANÈTE ?

Depuis quelque temps, nous découvrons cette expression « **développement durable** » un peu partout dans les médias, et dans beaucoup de discours, électoraux ou non... Mais qu'en est-il vraiment ? Qu'est-ce que cela veut dire ?



"Développement", on sait à peu près ; mais "durable" ? Si l'on songe pourtant à l'avenir de notre planète, on peut se demander dès maintenant quel héritage nous laisserons à nos enfants et petits enfants. En effet, on assure de source scientifique que les gisements de pétrole peuvent pratiquement être épuisés d'ici une centaine d'années au plus tard, on reconnaît universellement que l'utilisation de l'eau est abusive dans certains secteurs et dans certains pays, sans oublier la détérioration de la couche d'ozone, la défores-

tation, la fonte inquiétante de la banquise, etc.. Il ne faut certes pas paniquer devant ces faits, mais la nécessité première est d'agir !

On peut dire, donc, que le développement durable consiste essentiellement en la préservation volontariste des ressources de la planète en faveur des générations futures, tout en permettant à l'économie nécessaire à la vie humaine de fonctionner, et tous, dans le monde, doivent bénéficier de conditions de vie individuelle et collective acceptables.

On peut tenter de juger de la mise en œuvre du développement durable dans un secteur de l'économie, ou dans un secteur de vie, à partir de 3 principes (3 conditions), dont l'un peut être plus ou moins prioritaire selon le secteur d'activité concerné :

**Premier principe** : Chacun, individuellement ou collectivement, doit utiliser les ressources de la terre qu'il pourra restituer intactes (ou améliorées) à la génération qui le suit. Il faut donc développer les ressources dites



« renouvelables » : l'éolien, le solaire, la géothermie, l'hydraulique, la filière bois (la biomasse forestière), le photovoltaïque, et d'autres encore...

**Deuxième principe** : Chacun, individuellement ou collectivement, doit faire la chasse au gaspillage. Par exemple, tout développement durable dans un secteur industriel, ou de vie individuelle ou collective, devrait ne produire que des déchets recyclables.

**Troisième principe** : Chacun, individuellement ou collectivement, doit respecter les équilibres naturels, et protéger l'environnement contre les nuisances. Cela s'appelle : être écologiste. Ainsi pour les cultures maraîchères et l'élevage. STOP aux cultures intensives, et OUI à l'agriculture biologique et aux circuits courts du producteur au consommateur ! STOP aussi aux élevages de poulets, ou de porcs en batterie, et OUI à l'élevage en plein air ! Être écologiste, c'est aussi refuser les décharges sauvages (petites et grosses), les déchets toxiques jetés n'importe où, ou exportés vers des pays pauvres...

Tous les secteurs de l'économie, et de la vie personnelle ou sociale : logements et bâti-

Suite page 5 ►►►

# DÉVELOPPEMENT DURABLE (suite)

► ► ► suite de la page 4

ments, transports, modes de chauffage, modes de production, qualité de l'air et de l'eau... sont concernés par le développement durable, si nous voulons laisser derrière nous une planète vivable... et il est impensable que nous ne le voulions pas !

L'état, les collectivités territoriales (Conseil Régional, Conseil Général, de nombreuses municipalités), des associations, des organismes spécialisés, se sont donné, surtout depuis 2004, des objectifs de développement durable. Certaines entreprises, modifient aussi leur façon de travailler, en tentant de fabriquer de nouveaux produits qui utilisent moins de ressources naturelles non renouvelables, et des conditionnements recyclables, en vue de préserver l'environnement ; et elles créent des emplois ! D'autres, NON !

Beaucoup d'initiatives pour instaurer le développement durable relèvent de choses qui nous dépassent, direz-vous ? Et pourtant chacun d'entre nous a un rôle non négligeable à jouer, que ce soit dans sa vie personnelle, à la maison, ou en collectivité, au bureau, au magasin, au cinéma, etc. Tous, nous pouvons nous efforcer d'être vigilants par rapport à notre environnement, en économisant l'eau, en accentuant nos efforts de tri sélectif et le refus des emballages

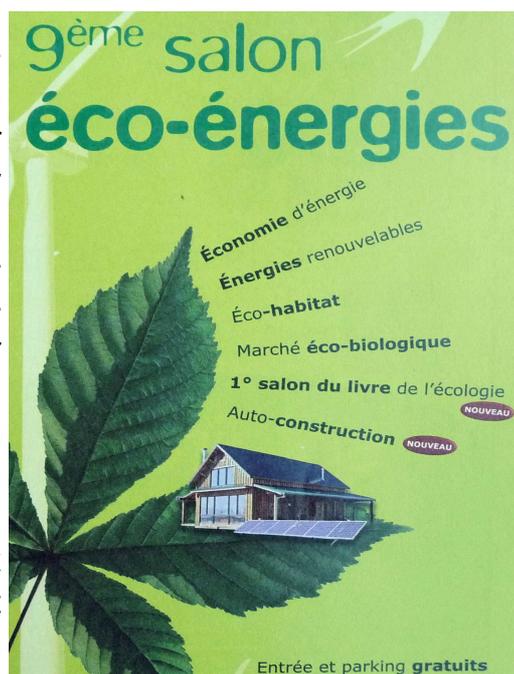
ménagers surdimensionnés, en choisissant les emballages biodégradables, en nous équipant en lampes basse tension et en appareils ménagers économes, en n'utilisant pas de produits polluants pour le jardin et la maison, et par bien d'autres actions encore... Éduquons-nous, et éduquons nos enfants...

Enfin, sur le plan syndical nous devons déterminer les secteurs sur lesquels nous allons peser : où et sur quoi, décidons nous d'agir en tant que section locale, en tant que syndicat départemental ? Il n'est plus question de laisser produire pour gaspiller, pour amasser de l'argent, au détriment d'autrui et de la qualité de ce qui nous entoure !

C'est l'avenir de tous ceux à venir qui est en jeu ; et nous devons être solidaires

avec eux. Prenons donc de bonnes habitudes de développement durable, à commencer par nous-même : que le dernier qui quitte la salle n'oublie pas d'éteindre la lumière !

P. BOULLIER



## INVITATION À UNE JOURNÉE D'ÉTUDE ET DE FORMATION SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Syndicat CFDT des Retraités de l'Isère organise cette journée avec l'intervention de personnes qualifiées.

**Date** : 17 décembre 2008 de 9H00 à 16H30

**Lieu** : CFP de Moirans Parc du Vergeron 38400 MOIRANS

**Repas** : pris sur place (Inscription Indispensable)

**Transport** : choix du lieu en dehors de Grenoble pour faciliter le déplacement des hors aggro Grenoble. Nombreux trains.

**Navette depuis le train** : assurée par les militantes de l'ULR de Voiron

**Prise en charge financière** :

\*l'UTR rembourse les **frais de déplacement** en tenant compte du co-voiturage.

\***Participation au frais de repas** : 5€ demandés aux participants

**IMPORTANT renvoyer la feuille d'inscription ci-jointe pour le 1<sup>er</sup> décembre**

## DÉFENDONS

### LA RETRAITE PAR RÉPARTITION !

En 2003, lors des négociations sur les retraites, Monsieur Fillon, alors Ministre des affaires sociales, avait clairement tracé la voie vers la retraite par capitalisation. Monsieur Sarkozy s'est, depuis son élection, attaché à mettre à mal la retraite par répartition dans les secteurs de la fonction publique ou assimilés.

Prenons l'exemple d'une personne qui touche aujourd'hui 1500 € de retraite mensuelle dont la moitié serait acquise par capitalisation. Dans la crise actuelle, elle aurait perdu environ 300 € par mois et se retrouverait avec 1200 € le mois prochain. C'est ce qui est arrivé aux retraités américains, en pire, car l'ensemble de leur retraite est basée sur la capitalisation (les fameux fonds de pension).

Ce simple exemple pour nous prouver qu'il est indispensable de défendre notre retraite par répartition, en particulier pour les jeunes salariés d'aujourd'hui, et que les belles paroles sur les bienfaits d'une retraite par capitalisation doivent être combattues.

La solidarité entre les générations, c'est l'avenir ! Mais il faut discuter de la répartition de l'effort demandé aux salariés et aux retraités, ainsi qu'entre les faibles et les hautes retraites.

### ILS NOUS ONT QUITTÉS...

... ils restent dans nos pensées

- \* Madeleine ARMELIE de Roussillon
- \* Yves BEDIC - La Tour du Pin
- \* Jean Claude BOISSET - Vienne
- \* Jeannette BRON - Grenoble
- \* Pierre GAILLARD - Cheyssieu
- \* Louis GUIDET - St Egrève
- \* Jean Marie JANIN - Echirolles
- \* Ferdinand VERNET - St Maurice l'Exil
- \* Louis VINCENT - Pelussin (ancien responsable de l'ULR de Roussillon)
- \* François MERCIER - Grenoble (militant mutualiste à Schneider - Electric)
- \* Jean RACHAIS - Pont de Claix
- \* Marie Jo JAY - St Etienne de St Geoirs permanente Habillement Textile de 1952 à 1958
- \* Joël CHAPRON - Claix



Manifestation Intersyndicale des retraités à Grenoble.

Nous étions 1500 dans les rues de Grenoble, nombreux à Vienne, pour demander une revalorisation de nos retraites, et le SMIC au minimum pour les basses pensions.

**C'est en montrant notre détermination que nous faisons aussi avancer nos revendications !!**

### ALICES : La solidarité en action

Notre Union Territoriale des Retraités CFDT de l'Isère est adhérente à ALICES (Association de Liaison de l'Isère des Comités d'Entreprises et Similaires).

ALICES est un regroupement de Comités d'Entreprises (CE) créé par la CFDT en 1985.

Pourquoi notre adhésion UTR ? pour la solidarité, valeur essentielle dans un monde dominé par les inégalités. Les associations inter-CE permettent à des salariés, où les CE ont de faibles moyens, mais aussi à des salariés ne bénéficiant pas de CE, d'accéder à des activités qui, auparavant, étaient réservées à ceux travaillant dans des entreprises importantes.

En prenant la carte ALICES, l'adhérent a droit aux services suivants :

- \* De nombreuses **réductions** sur des spectacles, concerts, visites de musées, parcs d'attraction, forfaits de ski ...
- \* Une **Assurance Loisirs**. La carte ALICES inclut l'assurance corporelle MACIF qui permet à chaque membre de la famille d'être couvert lorsqu'il pratique ses activités de loisirs : ski, randonnée, vélo ...

Toutes ces réductions figurent dans le guide ALICES 2009 que l'UTR peut vous envoyer.

**IMPORTANT :** ceux qui prenaient leur carte ALICES auprès de leur CE ou COS, quand ils étaient salariés, peuvent l'obtenir maintenant par l'intermédiaire de l'UTR CFDT de l'Isère.

Prix de la carte ALICES pour 2008/2009

Individuelle	25 €	Par prélèvement automatique : 23 €
Couple	29 €	Par prélèvement automatique : 27 €

Pour tout renseignement, prendre contact avec Christian REMOND 04 76 22 19 07